

**Chargé-e d'enseignement (temps partiel)  
à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel  
en philosophie du droit**

**Activité :**

La personne titulaire assure l'enseignement du cours « Philosophie du droit » dans le cursus de Bachelor en droit de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel au semestre d'automne. Ce cours vise à introduire les grands courants de la philosophie du droit et à familiariser les étudiant-e-s avec des écoles de pensée à travers l'étude d'auteur-e-s majeur-e-s. Des questions qui traversent la discipline, notamment celles des origines et de la définition du droit, de la justification du pouvoir de l'État, des rapports entre droit et morale, de l'interprétation du droit, de l'influence du contexte socio-politique sur le droit et l'activité des juristes, sont également abordées.

Taux d'activité : 18.18% (2h/semaine durant le semestre d'automne)

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> août 2026

Durée du contrat : un semestre (automne), renouvelable

Lieu de travail : Université de Neuchâtel

**Profil souhaité :**

- Doctorat en droit
- Expérience préalable de l'enseignement, idéalement en bachelor
- Publications, idéalement dans le domaine d'enseignement

**Dossier de candidature :**

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé décrivant les activités d'enseignement et de recherche, les copies des titres obtenus et des relevés de notes, une liste de publications et les certificats de travail, doivent parvenir par email, **en un seul fichier PDF**, à [recrutement.droit@unine.ch](mailto:recrutement.droit@unine.ch) jusqu'au **15 mai 2026**.

D'autres renseignements peuvent être sollicités par email auprès de la professeure Valérie Défago, doyenne de la Faculté de droit ([valerie.defago@unine.ch](mailto:valerie.defago@unine.ch)).

L'Université de Neuchâtel s'engage activement à la mise en œuvre de sa responsabilité et offre des conditions de travail non discriminatoires.